

Newsletter STAGE SEMESTRE 1 Année universitaire 2023-2024

Formation clinique

des Etudiants en Soins Infirmiers

« licence mention Sciences pour la Santé-Parcours Sciences Infirmières »

POUR RAPPEL

Depuis 2021, les étudiants en soins infirmiers d'Angers, Cholet, Le Mans CH et Saumur ont intégré un parcours de formation « **licence mention Sciences pour la Santé-Parcours Sciences Infirmières** », dans le cadre d'un projet expérimental de 5 ans, supervisé conjointement par les ministères de l'Enseignement Supérieur de la Recherche, et de l'innovation, des Solidarités et de la Santé.

Le diplôme de licence créé au sein de la faculté de santé de l'Université d'Angers sera adossé au diplôme d'état d'infirmier

Les études dans le cadre de la licence

Ce qui change : LES ESSENTIELS MAIS PAS QUE....

Les programmes de formation intègrent désormais de manière visible et transversale:

- Les contenus de la discipline des Sciences Infirmières (modèles, concepts, théories...),
- Les savoirs, techniques et méthodes disciplinaires (raisonnement clinique et démarche clinique) et ceux d'autres disciplines utiles pour analyser les situations de soins,
- Des enseignements fondés sur les résultats de la recherche utiles pour développer les pratiques,
- Un vocabulaire commun, scientifique et professionnel, approprié, précis,
- Des contenus interdisciplinaires pour se situer dans l'inter professionnalité.

Ainsi, la **clinique infirmière**, tant à travers la pratique de l'examen clinique, que du processus de raisonnement devient un axe fort de formation.

Les apprentissages en milieux de soins intègrent l'**enseignement de la clinique en tant qu'activité principale de la pratique infirmière**.

L'**articulation** entre contenus disciplinaires, résultats de la recherche et pratique infirmière est formalisée dans le parcours clinique de l'étudiant.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la licence, les évolutions de la formation clinique des étudiants ont été réfléchies et formalisées par une commission pluriprofessionnelle IFSI-Milieux professionnels. Le parcours de stage sur les 3 ans intègre des attendus en

termes de modalités d'apprentissages, et d'organisation de chaque stage.

Ces évolutions devront être prises en compte par l'ensemble des acteurs de la formation:

Enseignants formateurs, responsables d'établissements, maîtres de stage, tuteurs et professionnels de proximité.

Afin de vous aider dans la compréhension de ces modalités, plusieurs dossiers sont à votre disposition sur les sites des IFSI concernés, soit:

- ☛ Un guide pour la mise en œuvre de la formation clinique des étudiants,
- ☛ Des newsletters pour chaque période de stage,
- ☛ La note d'informations pour l'organisation de temps de recherche sur les lieux de stage,
- ☛ Le projet de formation et la maquette pédagogique.

Des réunions d'information pourront être organisées par les IFSI. Les dates et les modalités seront déterminées par les directions et les coordinations des stages.

Quelles évolutions majeures ?

Le parcours de stage au cours des 3 ans de formation:

- ☛ 7 stages
- ☛ 1 stage en ambulatoire (extra hospitalier) est intégré au parcours de stage à partir du S3,
- ☛ En S6 un stage de professionnalisation de 15 semaines est désormais organisé sur une seule période.

Une progression par paliers dans les apprentissages en termes

- ☛ D'acquisitions des compétences
 - ☛ De progression dans les tâches et les responsabilités et dans le choix des situations professionnelles apprenantes
- 1ère année** = étape *d'initiation et de sensibilisation*. L'étudiant observe et intervient avec un patient, selon les apprentissages de ce niveau. **Les situations apprenantes choisies sont simples, standardisées et reproductibles.**

2ème année: l'étudiant *transfère* ses connaissances, ses habiletés et ses attitudes dans des contextes différents et dans des **situations de plus en plus complexes**. Il *s'entraîne* à être plus efficace dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées.

3ème année dite *d'approfondissement* des connaissances avec des **situations toujours plus complexes** et une **charge de travail augmentée**.

- ☛ D'attendus

A chaque stage, l'étudiant fournit au maître de stage et au tuteur son portfolio avec les attendus et travaux demandés par les enseignants-formateurs.

Une alternance intégrative formalisée par:

- ☛ Des temps de recherche intégrés au parcours de stage

1/2 journée de recherche/semaine est planifiée dans le parcours de stage. Elle permet à l'étudiant de réaliser des travaux de recherche, de confronter ses savoirs et sa pratique aux données probantes, d'approfondir ses savoirs. Ces travaux peuvent être à l'initiative du tuteur et/ou des enseignants-formateurs.

☛ Des temps d'appropriation des savoirs

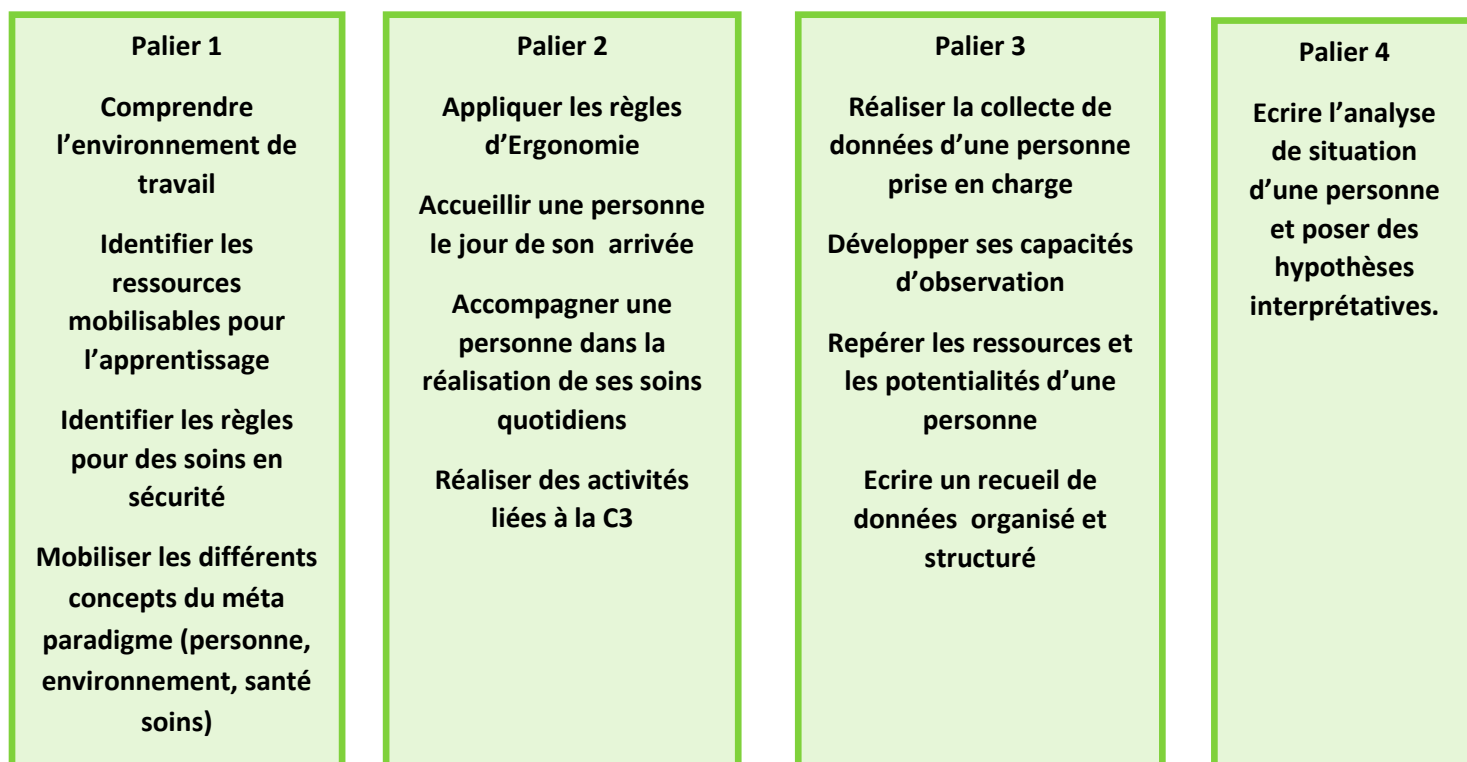
Des temps de formation à l'IFSI sont prévus sur les temps de stage. Ils permettent le renforcement des savoirs et des compétences cliniques par: L'exploitation des temps de recherche, APP, études de situations, cas cliniques, raisonnement clinique, ateliers de simulation.

Stage 1 du semestre 1

Dans chaque stage sont planifiés

- Un temps d'accueil au cours duquel l'étudiant présente ses objectifs, les attendus et travaux demandés par la structure de formation,
- Les bilans de stage. Un bilan à mi stage et un bilan de fin de stage
- Les 1/2 journées de recherche. Une par semaine. Au cours de ces temps de recherche, l'étudiant effectue des recherches soit à son initiative, soit demandées par les enseignants-formateurs ou l'équipe soignante. Ces recherches doivent permettre d'étayer les apports sur les concepts et théories de soins enseignées ou une problématique de santé, pratique professionnelle. Ces recherches doivent s'appuyer sur les données probantes (EBN)

Objectifs du stage



L'étudiant devra effectuer plusieurs fois dans le stage **une analyse clinique d'une situation**, de la collecte de données jusqu'au hypothèses interprétatives.

Dès la 2^{ème} semaine de stage, l'étudiant doit saisir les opportunités de soins en lien avec les compétences à mobiliser pendant le semestre.

Les situations cliniques sont choisies en collaboration entre l'étudiant et le tuteur/encadrants. Elles restent **simples et standardisées, reproductibles et centrées sur la C1 et C3.**

Le nombre d'usagers pris en charge est de 1.

Acquisitions des compétences

POUR RAPPEL LES 10 COMPETENCES S'ACQUIERENT PROGRESSIVEMENT DU S1 AU S5. LE STAGE DU S6 ETANT UN STAGE DE PROFESSIONNALISATION, LES 10 COMPETENCES SONT ACQUISES.

Pour le stage 1, les compétence 1 et 3 doivent être en cours d'acquisition. La compétence 6 est mobilisée afin de développer les règles élémentaires d'accueil et de civilité.

Temps de retour à l'IFSI

Pour ce stage 3 journées de retour en IFSI sont prévues les :

Lundi 27 novembre 2023

Jeudi 7 et Vendredi 8 décembre 2023

L'étudiant porte à la connaissance du tuteur, lors de l'accueil en stage, les consignes des travaux demandés pour la mise en œuvre de ces journées.

Les types de situation d'apprentissage à privilégier

Stage en Soins Individuels et Collectifs sur les Lieux de Vie

- Prise en soins d'un usager sans trouble cognitif avec une perte d'autonomie partielle dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. (début de stage)
- Prise en soins d'un usager avec troubles cognitifs ou avec une perte d'autonomie totale dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et des ATCD permettant le repérage des signes cliniques de l'ordre du déséquilibre ou normalité. (fin de stage)

Stage en Soins de Suites et Rééducation et Soins de Longue Durée

- Prise en soins d'un usager avec troubles psycho moteurs simples dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. (début de stage)
- Prise en soins d'un usager avec troubles psycho moteurs complexes dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et des ATCD permettant le repérage des signes cliniques de l'ordre du déséquilibre ou normalité. (fin de stage)

Stage en Soins de Courte Durée

- Prise en soins d'un usager avec déséquilibre ou défaillance organiques ou décompensation simple dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. (début de stage)
- Prise en soins d'un usager entrant pour recherche de diagnostic
- Prise en soins d'un usager entrant pour une hospitalisation programmée

- Prise en soins d'un usager pour bilan et suivi d'une maladie chronique

Stage en santé mentale

- Contribution au bien-être de l'usager dans ses soins quotidiens
- Contribution à l'entretien de recueil de données
- Prise en soins d'un usager avec activités de médiation à visée occupationnelle, à visée cognitive/mémorisation
- Activités à visée thérapeutiques et/ou socio-cognitives

Activités à programmer en lien avec l'acquisition des compétences

Toutes les activités, actes et techniques doivent être obligatoirement tracés dans le portfolio par l'étudiant.

C1 : Evaluer une situation et établir un diagnostic dans le domaine infirmier :

Conduire un entretien clinique, réaliser une évaluation clinique de la situation, Accueil et installation du patient, évaluation de la douleur, mesure et surveillance poids et IMC, mesure des paramètres vitaux, mesure du degré d'autonomie, observation de l'apparence générale, observation clinique...

C3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

Aide ou suppléance dans la réalisation des actes de la vie quotidienne : mobilisation, alimentation, soins d'hygiène et de confort...

C6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

Au décours de toutes les activités proposées, acquérir la relation de civilité et la relation fonctionnelle en intégrant les principes déontologiques et réglementaires : confidentialité, secret professionnel et discrétion professionnelle...

C7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Analyse d'une situation ou activité dans laquelle l'étudiant est impliqué, une est tracée dans le portfolio.